

QSP 65

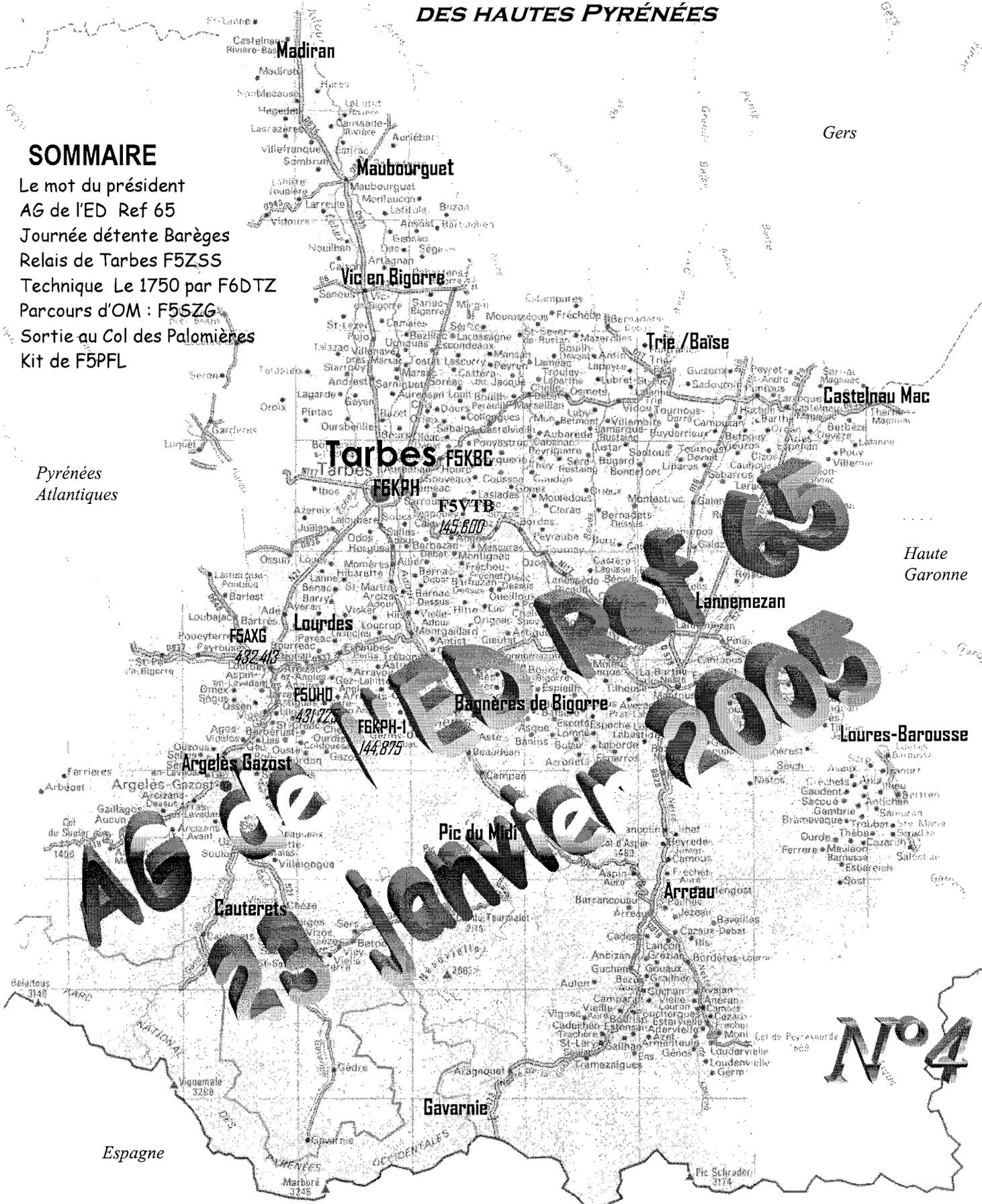


Landes

BULLETIN DE LIAISON ENTRE LES RADIO-AMATEURS DES HAUTES PYRÉNÉES

SOMMAIRE

- Le mot du président
- AG de l'ED Ref 65
- Journée détente Barèges
- Relais de Tarbes F5ZSS
- Technique Le 1750 par F6DTZ
- Parcours d'OM : F5ZG
- Sortie au Col des Palomières
- Kit de F5PFL



Pyrénées
Atlantiques

Gers

Haute
Garonne

AG de l'ED Ref 65
23 Janvier 2003
N°4

Espagne

Pic Schröder
3174

REF 65

Siège social
9 avenue des Pyrénées
65200 POUZAC

Président : F6FCW

Luc TIPHAINE
9 avenue des Pyrénées
65200 POUZAC
05 62 95 36 89
06 82 81 54 73
ltiphaine@club-internet.fr



Le mot du Président

Comme tous les ans, Jean-Paul F5SDM nous a fait la surprise d'apporter quelque chose de nouveau, et cette année il a fait fort en nous apportant un super relais VHF, apprécié par beaucoup d'OM. Les membres du C.A désirent lui adresser ici, leurs plus vifs remerciements. Ils vont aussi au radio club F6KPH, qui lui a apporté son concours et mis à sa disposition le local de Germs, ils vont aussi à tous ceux qui ont pu œuvrer pour faire de ce relais ce qu'il est devenu aujourd'hui. Son succès est dès à présent assuré, souhaitons lui longue vie.

Je vous rappelle que le QSP-65 est le vôtre, vous avez la possibilité de passer une annonce pour vendre ou rechercher du matériel, vous pouvez également faire connaître votre avis ou nous donner quelques idées d'articles...N' hésitez pas à nous rejoindre ou à déposer vos suggestions auprès du toujours sympathique et avenant Francis F8BNS, soit lors d'un qso ou bien en lui téléphonant ou encore en les déposant dans son casiers « qsl » au radio club F6KPH.

Le mois prochain le **23 janvier 2005** se tiendra comme tous les ans, à l'hôtel Brauhauban l'**A.G de l'établissement départemental du Réseau des Emetteurs français**. C'est un jour important pour tous les radioamateurs de notre département quel que soit leurs sensibilités pour un club, ou radio club...Nous sommes tous concernés... Je vous rappelle que vous allez élire ou réélire pour 3 ans les membres qui vous représenteront auprès du REF-UNION et par la même à l'IARU. N'oubliez pas que le REF est votre défense, c'est le REF qui négocie avec l'administration et la récente autorisation d'accès aux bandes décimétriques pour les F1 et F4 en est un brillant exemple. Si vous souhaitez que notre hobbies évolue, **n'hésitez pas à venir donner vos idées, votre point de vue et surtout, proposer votre candidature.** Plus que jamais, les besoins des industriels avides de fréquences cherchent à grignoter les nôtres,

LA COMMUNAUTE DES RADIOAMATEURS A BESOIN DE VOUS !!!
Vous souhaitez évoluer, alors, prenez-vous en mains, n'attendez pas qu'il soit trop tard pour réagir, aidez-nous et surtout AIDEZ-VOUS.

Secrétaire : F8BNS

Francis SUTILLI
22 rue P. Mendès-France
65800 AUREILHAN
05 62 36 51 94
06 20 84 37 40
f8bns@free.fr

Trésorier : F5BUT

Gilbert DESPAUX
Lot Le Louberry
65460 BOURS
05 62 36 34 05
06 62 40 61 20
desp@aero.obs-mip.fr

Secrétaire-adjoint:

Christian LUCUIX
5 Bd Carnot
65200 BAGNERES BIGORRE
05 62 95 57 86

Membres :

Edmond LACAZE F5EGB
Paul ABADIE F5HPQ

Responsable ADRASSEC des HP

Paul ABADIE F5HPQ

GROUPE DE REDACTION

Président F6FCW

Rédacteur et composition

F8BNS

Articles techniques

F5BUT et F5PFL

Membres F6DEQ et F5SZG

Correspondants Radio Clubs

F5SRM et F8BNS

C'est bientôt Noël, comme vous êtes très sages, j'espère que les cadeaux seront nombreux et de qualité. Je souhaite à chacun d'entre-vous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, de bonnes fêtes de fin d'année.

A T'ON LE DROIT DE TRAFIQUER MICRO EN MAIN EN MOBILE ?

Le fait d'exploiter une station en conduisant un véhicule ne permet pas au chauffeur de garder la maîtrise de son véhicule (voir code de la route, maîtrise de la conduite)

Cette disposition du code de la route permet de verbaliser les contrevenants pour « attitude en conduisant ne permettant pas la maîtrise du véhicule »

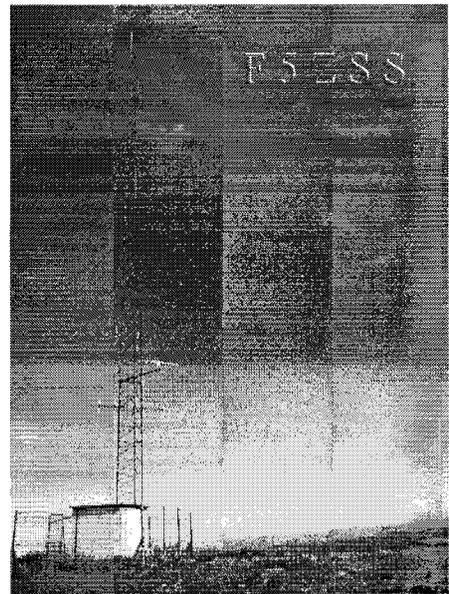
L'apparition du téléphone portable et sa pratique en conduisant a décidé l'administration de durcir les sanctions en précisant le domaine d'application. (Art R. 412-6-1 du code de la route)

Le décret n° 2003-293 du 31 mars 2003 apporte la précision de « tenu à la main » qui n'existait pas dans le précédent décret de loi. Cette disposition peut s'appliquer aux chauffeurs opérant une station radioamateur pour la même raison que l'utilisateur du téléphone portable.

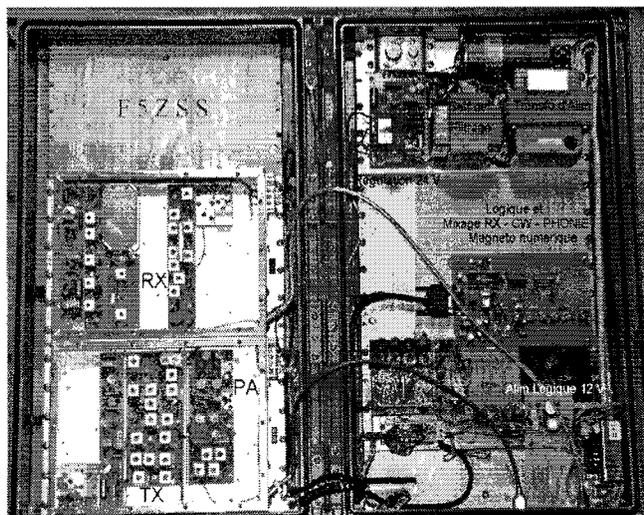
F1AAM, au nom de la commission législation du Ref-Union

RELAIS VHF SUR TARBES

Toujours à la recherche d'innovation notre ami Jean-Paul F5SDM étudia depuis son qra parisien la possibilité d'implanter un relais sur Tarbes. Dès janvier 2004 il fit une étude des différentes ressources nécessaires pour mener à bien ce projet. Une fois l'expression des besoins couchée sur le papier venait la phase d'étude et écriture d'une logique avec identifiant CW, intégration sur le soft de la logique des annonces vocales et construction d'un émulateur vocal pour tester la logique. Au mois de mars câblage de la maquette pour la logique, et les tests de fonctionnalité. Fin mars mise en place d'un décodeur DTMF pour la télécommande avec le mélangeur audio pour le mixage de différentes sources RX CW. Début avril mise en place d'un circuit magnétophone numérique (type ISD) commandé depuis la logique et ajout sur le mixage audio de cette nouvelle fonction (RX CW-Lecture/enregistrement) Puis pendant 15 jours mise en test de fiabilité sur l'émulateur de relais. Fin avril récupération d'un vieux relais Storno (+de 20 ans de bons services pro).

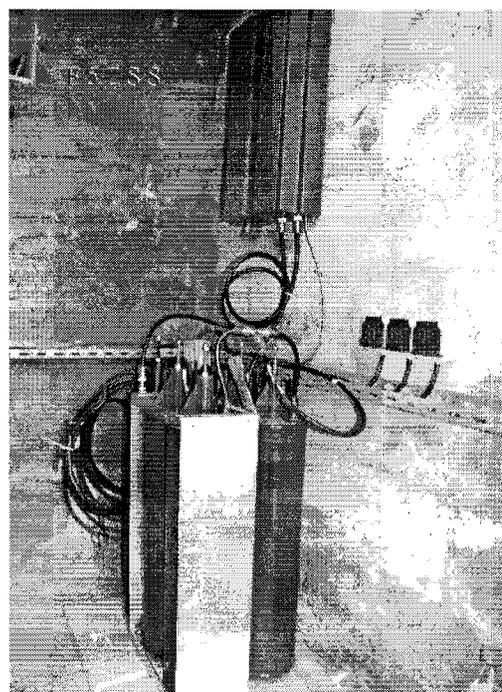


Bien sûr après modifications et réglages pour un usage sur nos bandes, sans oublier l'achat des quartzs. Pour l'achat du duplexeur courant mai, F5SDM jette son dévolu sur un modèle de chez Phelps Doge (un pro de la communication). Mi-juin, intégration de la logique Béta dans le relais et depuis il fonctionne avec cette version bêta faute de temps hi. Après cette phase préparatoire première mise en service le 6 juin avec bien sûr qqs petits soucis de qualité de modulation dû à une mau-



vaaise adaptation d'accentuation du signal entre le mixage de la logique et la tx et rx du relais. Le 15 juin demande d'1 indicatif auprès de l'ART. Dans un esprit de toujours mieux, Jean-Paul F5SDM commence la fabrication d'une seconde logique qui doit permettre d'avoir simultanément les fonctions relais avec en plus un

« perroquet » ainsi que des messages associatifs enregistrable à distance. Le 25 juin attribution de l'indicatif F5ZZZ pour le relais. Constitution d'1 dossier d'écoute, relevés de rayonnement du relais depuis un point haut avec plusieurs puissances et types d'antennes en vue de faire une demande auprès de la CNRB pour sa coordination. Le 6 septembre F5ZZZ change de gra pour rejoindre le site de Germs après trois mois de tests au gra n° 2. En suivant, construction d'une caisse à forte isolation pour y placer les cavités. Mise en service d'1 logique pour faire fonctionner l'APRS et le relais presque



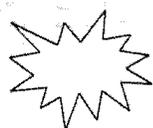
en même temps. Finalisation du projet par la construction d'1 thermostat réglé à 23° pour protéger les cavités.

Je tiens à remercier les Oms qui m'ont apporté leur aide et je remercie également ceux qui m'ont encouragés pour ce projet. A ce jour 27/11/2004 je n'ai aucune réponse officielle de la CNRB seulement l'accusé de réception du dossier en date du 04/08/2004.

Bonnes fêtes à tous

et

meilleurs vœux pour l'année 2005



Je termine par les caractéristiques du relais de Tarbes F5SZZ



Responsable du relais	F5SDM
Latitude	43.11.32'4 N
Longitude	00.03. 23'4 E
Locator	JN 03 AB
QTH	GERMS sur l'OUSSOUET (65200)
Type de relais	Local
Modulation	FM pas de 12,5 bande étroite (norme 11F3)
Fréquence	145.737.5 MHz (r5X) en attente.
Alimentation	220 V
Puissance	3 W
Altitude relais	921 m
Antenne	Dipôle $\frac{1}{4}$ d'onde
Altitude antenne	931 m
Duplexeur	Cavités Phelps Doge dans caisson thermostaté

Logique permettant la télécommande intégrale du relais à distance en DTMF (temps d'émission, dépassement de temps d'émission, marche/arrêt, balise ...etc)

Annonces vocales, diffusion d'infos vocales, CW et enregistreur numérique(perroquet).

Pour la sécurité atmo il y a une télécommande secteur pour couper le 220V en cas d'orage sur le relais et l'APRS). Et bientôt pour d'autres innovations !!!...X

Comme vous l'invite l'YL (Cosette) **parlez** Jean-Paul F5SDM

EXPÉDITION POINT HAUT

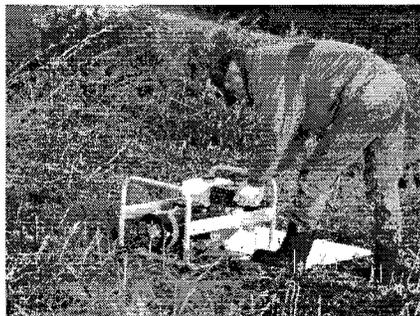
Un om du 57, F6HOK Michel de Bitche désirant contacter des oms du 65, quatre d'entre eux se sont retrouvés en point haut au col des Palomières 830 mètres pour une fois n'est pas coutume, tourner nos antennes VHF vers le nord et activer le deux mètres en usb. Départ de Tarbes vers 07h00 de F5BU Gilbert, F5SZG Claude et F8BNS Francis pour sa part, F6FCW Luc nous a rejoint par ses propres moyens.



Première expérience pour cette équipe, se retrouvait pour un point haut avec des matériels de provenances diverses, soit du Radio Club tarbais F5KBC, soit des Om présents à ce petit psy. Premières discussions pour assembler le mât, monter le rotor, fixer les haubans et l'coaxial avec une température qui n'avait rien de tropicale même si le soleil était présent. Après quelques hésitations tout rentra dans l'ordre et la neuf éléments était enfin prête à cracher ses watts. Nous n'étions pas les seuls sur lieux puisque de nombreux chasseurs attendaient des palombes. Force est de reconnaître que la cohabitation s'est bien passée. Ouf !...

Suite

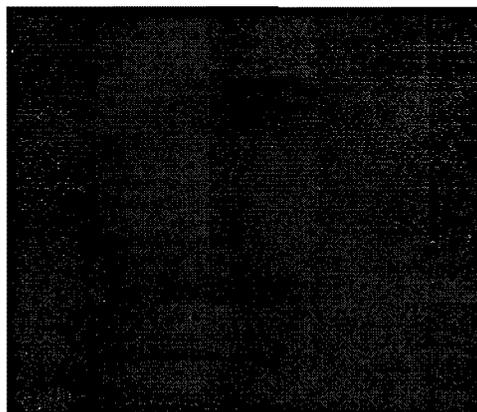
Pas le temps d'admirer le paysage (pourtant magnifique) que Gilbert démarrait le groupe électrogène suffisamment loin du pc mobile pour que son bruit ne nous gêne pas pour le Dx. Tout étant qrv tout le monde se retrouva dans le fourgon aménagé. Le chauffage électrique (2KW)



réchauffa nos carcasses et l'on commença ce pourquoi nous étions là, tenter de faire le maximum de qso dans les matinées du samedi et dimanche. Après de nombreux appels, force est de constater que dame propag n'était pas au rendez-vous et dans ces conditions, difficile d'aligner les qso. Le plus lointain se limita à la région parisienne. Cela n'entama en rien la bonne humeur dans le PC mobile et vers 10h00 Claude se charge de l'intendance et une douce odeur bien de chez nous envahit l'habitacle. Fin de l'exercice vers 12h30 avec juste une trentaine de qso. Démontage de toute l'installation et retour à nos qra en se donnant rendez vous pour le lendemain matin à la même heure. Dimanche matin avec une



température toujours aussi fraîche et là l'équipe bien rodée n'a mis qu'un minimum de temps pour activer la position et se retrouver au chaud. Là encore la propagation était absente et là aussi le bilan est bien

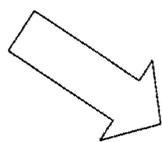


triste avec encore une trentaine de qso pour ce dimanche matin. 12h30 on remballa tout le matériel avec un plaisir d'avoir activé les bandes VH sous l'indicatif du Radio-Club tarbais F5KBC .

Merci à tous les om qui se sont signalés au cours de ce qsy au col de Palomière au dessus de Bagnères de Bigorre dans le 65.

Depuis ce qsy point haut de nombreuses modifications ont été apportées que ce soit l'intérieur du pc mobile, au niveau du mécanisme d'érection du mat etc .. Donc malgré le bilan mitigé des qso l'espoir pour la prochaine fois de faire mieux dans de meilleures conditions.

Francis F8BNS



DERNIERE MINUTE

L'Assemblée Générale du Radio-Club F6KPH aura lieu le 15 janvier 2005

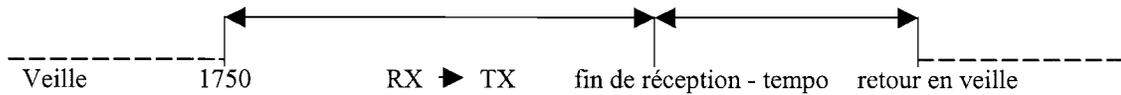
LE DECLENCHEMENT DES RELAIS RADIO :

Pour « activer » un relais Radio ou un transpondeur, et lui permettre de passer en émission et de retransmettre ce qu'il reçoit, il existe plusieurs possibilités .

- La plus utilisée dans le monde des radioamateurs est le déclenchement par « l'envoi » d'une tonalité continue de 1750 Hertz dite « 1750 » .

Cette tonalité « réveille » le relais , qui passe alors en mode relayage .

Le relais reste en émission et ne retourne en veille que lorsque le récepteur n'a plus de réception pendant une temporisation de plus de 5 secondes .



- Une méthode un peu plus moderne de déclenchement des relais est l'adressage d'une tonalité « subaudible », c'est à dire <300 hertz , non perceptible par l'oreille humaine . Cette tonalité est aussi appelée suivant les constructeurs : PL : Private line, Ton pilote ou

TCS : Tonalité continue de signalisation ...etc

Cette tonalité est transmise **systématiquement en même temps** que la modulation de l'opérateur . Ce qui est complètement transparent pour ce dernier .

- 2 Possibilités avec cette tonalité :

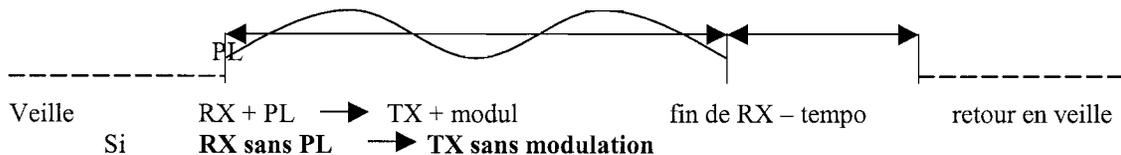
- Utilisation de la tonalité en simple déclenchement de relais :

L'activation du relais se fait dès qu'il reçoit la tonalité PL, ensuite le relais retransmet **TOUS** ce qu'il reçoit **accompagné ou pas** de la tonalité subaudible .

- Utilisation de la tonalité **pour** le déclenchement du relais **puis** pour le filtrage des utilisateurs :

V₁ L'activation du relais se fait **dès** qu'il reçoit la tonalité, ensuite le relais **retransmet UNIQUEMENT** les modulations reçues **accompagnées** de la tonalité subaudible .

/2



- Autres déclenchements :

Il existe une multitude de déclenchements plus marginaux , Les tonalités DTMF ou Multitons, leur fonctionnement est identique au déclenchement par tonalité 1750 .

Pourquoi un déclenchement des relais ?

Il est possible d'activer un relais par une simple réception sur son récepteur, **MAIS le relais retransmet alors n'importe quoi n'importe quand** , du simple crachement lointain au vrai radio amateur local . Un réglage de son niveau de sensibilité (ou squelch) peut limiter ce désagrément, mais on supprime les liaisons lointaines possibles lors des sporadiques de bonne propagation .

Pour éviter ces déclenchements intempestifs, on a donc recours à la tonalité 1750 . Elle seule peut « réveiller » le relais .

Pour être complet ce dispositif de déclenchement doit être accompagné d'un « anti-bavard » avec pénalité, permettant ainsi au relais d'être « réveillé », de retransmettre un QSO avec ou sans brouillage, de retomber et retourner en veille si le brouillage s'arrête plus de 5 secondes (temporisation), ou de retomber et retourner en veille si le brouillage persiste grâce à l'anti-bavard et sa pénalité .

Gêne apportée par un relais au **déclenchement sans 1750** :

L'on explique plus haut qu'un relais se déclenchant sur simple réception peut rester bloqué en émission à cause d'un brouillage même avec un anti-bavard, puisque le brouillage réactivera le relais après la pénalité de l'anti-bavard .

Un tel relais apportera surtout une gêne aux utilisateurs d'autres relais utilisant la même fréquence .

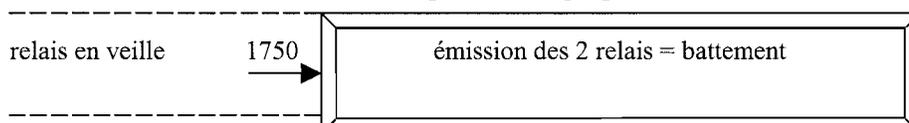
L'on imagine un OM équidistant avec 2 relais sur la même fréquence :

1 / - Ces 2 relais s'enclenchent avec une tonalité de 1750 ...

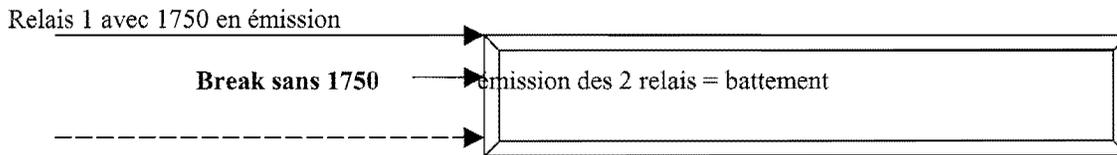
- Cet OM n'a pas de chance, car dès qu'il va lancer sa tonalité de 1750, il va enclencher les 2 relais, et il ne pourra pas trafiquer car il aura un battement + ou - important .

2 / - L'un des relais s'enclenche sur simple réception sans 1750 ...

Si cet OM lance un 1750, il aura le même phénomène que précédemment



- Par contre, si cet OM entend des copains trafiquer sur le relais équipé du 1750, il ne pourra pas les interpellier, car dès qu'il va moduler, il enclenchera le relais au squelch (sans 1750) et se retrouvera avec le battement.

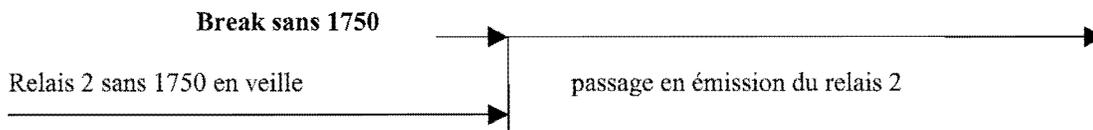


Relais 2 sans 1750 en veille

- Mais il pourra discuter avec les utilisateurs du relais sans 1750 tant que l'autre relais ne sera pas ouvert par un autre OM avec un 1750.

Relais 1 avec 1750 en veille

le relais 1 reste en veille



3 / - Les 2 relais s'enclenchent sur simple réception sans 1750 ...

- Cet OM doit déménager car dès qu'il appuiera sur son micro il enclenchera les 2 relais ...



- Si cet OM entend des copains trafiquer sur l'un des relais sans que l'autre relais soit déjà ouvert, **il peut les interpellier et discuter sans battement** puisqu'il n'a pas lancé son 1750
- Je laisse imaginer la gêne obtenu lorsque les brouillages bloquent en émission les relais sans 1750 ...
- Grâce aux antennes directives et leurs rapports avant/arrière, on peut aisément jouer sur les phénomènes de battement et favoriser l'un ou l'autre des relais.

Relais 2 en TX

Break sans 1750

Il faut en conclure :

Que les transpondeurs et relais à déclenchement sur simple réception ne perturbent pas les utilisateurs locaux qui trouvent au contraire que d'enclencher un relais sur simple pression du micro est bien plus facile, **mais** énormément les autres utilisateurs de la même fréquence incapable de sélectionner l'un ou l'autre des relais.

L'utilisation des tonalités Subaudibles :

Les tonalités subaudibles permettent une sélection de groupes utilisant la même fréquence avec des tonalités subaudibles différentes à condition que TOUS les émetteurs et récepteurs soient équipés d'encodage et de décodage des tonalités subaudibles.

- Si l'émetteur n'encode pas la tonalité subaudible, il n'enclenchera aucun relais,
- Si le récepteur ne décode pas la tonalité subaudible, il recevra TOUTES les émissions

L'utilisation des tonalités subaudibles suppose donc que TOUS les relais sur une même fréquence soient déclenchés avec une tonalité subaudible (différente bien entendu).

Si l'un des relais n'est pas équipé, il recevra TOUTES les émissions à destinations des autres relais, qui eux seront tranquilles puisqu'ils ne reçoivent QUE les émissions accompagnées de la tonalité subaudible dédiée (voir au début du texte le déclenchement des relais).

Les utilisateurs d'un relais à déclenchement et retransmissions par tonalité subaudible sont donc assurés de ne trafiquer qu'avec des Oms ayant sélectionné ce relais, les brouillages ne sont pas retransmis, puisque non accompagné de la tonalité, mais en cas de bonne propagation, ils n'entendront pas les autres Oms sur la même fréquence frapper à la porte, si ces derniers ne sélectionnent pas la bonne tonalité.

Il existe bon nombre d'effets pervers à l'utilisation du PL/TCS, entre autre on peut imaginer qu'il faut un signal propre pour que le récepteur décode le TCS ...

Dominique F6DTZ

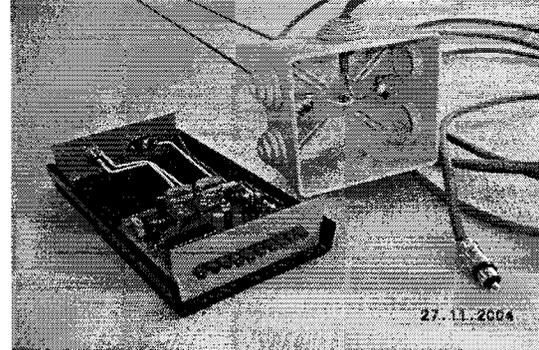
SONDE POUR NIVEAU LIQUIDE



Voici un montage simple que j'ai expérimenté pour l'indication du niveau d'eau ou autre (pas essayé)...il convient pour n'importe quel récipient quelque soit sa taille. le schéma est issu d'une revue d'électronique rubrique domotique.

L'indication du niveau est donné par les 10 leds pilotées par le driver LM3914N (IC4) : 10 leds allumées = 100% du du niveau ; 1 led allumée = 10% du niveau ; 5 leds allumées = 50% du niveau dans le récipient. La sonde est reliée sur les entrées des capacités C10, C11. Le traitement de mesure est assuré via IC2 et l'ampli OP (IC3) la sortie duquel on dispose d'une tension variable disponible pour piloter IC4. On peut rester sur une tension d'alim. de 9V car à 12V et les 10 leds allumées, le LM3914N chauffe un peu. (pas grave). La sonde est composée de 2 tiges métalliques parallèles

, espacées d'au moins 5cm (ou plus) la longueur de celle-ci n'est pas critique et dépend de la profondeur du récipient. Je l'ai fabriqué avec 2 tiges en laiton de 3.5mm de diamètre avec 2 entretoises en verre époxy à chaque extrémité pour maintenir le parallélisme, l'entretoise supérieure est vissée dans une boîte plexo et sert de support à l'ensemble. Les 2 brins du câble de liaison vers la platine sont soudés directement sur les tiges ou sur la partie cuivrée du support (voir détails sur les photos). les caractéristiques du Câble de liaison sont sans importances. (j'ai utiliser du câble 1P9/10). Coté boîtier, on peut rentrer via une prise RCA châssis.



Réglage : positionner TR1 et TR2 à mi-course et mettre la sonde dans le fluide désiré jusqu'au niveau mini souhaité, régler TR1 jusqu'à ce que seule la led 1 reste allumée. Remplir le récipient au maxi souhaité et régler TR2 jusqu'à ce que toutes les leds soient allumées. Répéter cette opération pour affiner votre réglage.

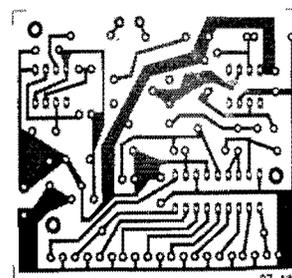
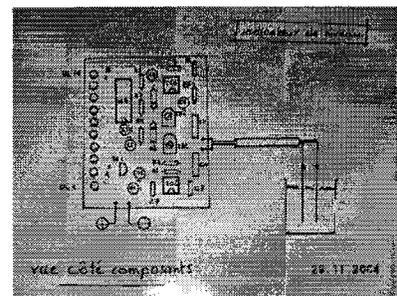
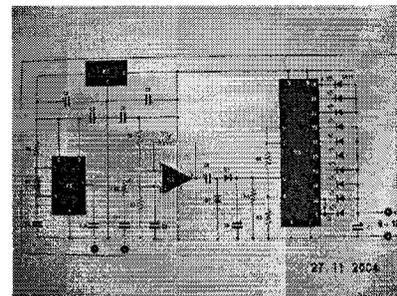
Le courant absorbé par ce montage est de l'ordre de 130mA ; d'ou l'utilité d'une petite alim. extérieure. Le circuit imprimé mesure 60X70mm, voir photos et implantation des composants. J'ai testé différentes longueurs de câble (jusqu'à 10m) sans modifications des réglages, je pense donc que l'on peut augmenter la distance du câble entre la platine et la sonde sans problème.

Nota : on dispose sur les sorties marquées A et B des infos niveau mini et maxi qui peuvent servir pour un automatisme de remplissage. Je peux tester un petit montage sur demande.

Si des OM'S sont intéressés par ce montage, je peux réaliser les CI percés. Coût de la réalisation (sans le CI) : 15 euros ? (avec les fonds de tiroirs, moins !!!....) Bon bricolage

Liste des composants

R1= 10Kohms R2 = 1Kohm R3= 1Kohm R4= 47Kohms R5= 1.5Kohms
R6= 22kohms R7= 22Kohms C1= 47uF 16V elec C2 =10uF 16V élec
C3=10uF 16V élec C4=10uF 16v élec C5= 10uF 16v élec C6=1uF 16V
C7= 10nF céramique C8= 100nF céramique C9 = 100nF céramique
C10 = 220nF C11 = 220nF DL1 à DL10 = led rouge
D1 = diode AA117 D2= diode AA117 TR1= pot. ajustable 4.7Kohm
TR2= pot. ajustable 4.7Kohms IC1 = 78L05
IC2 = NE555 IC3= uA741 IC4 = LM3914N



JOURNÉE DÉTENTE A BARÈGES

Le 11 juillet tous les radioamateurs du 65 et des départements voisins étaient conviés à passer une journée de bonne humeur en partageant un repas dans un espace remarquable, les pentes du mythique Tourmalet à la sortie de Barèges. Comme depuis trois ans le site est le gîte prêté par le comité d'établissement de Giat industries principal sponsors du club Edelweiss partenaire du RC F5KBC . Le début de la journée commença par un rallye qui il faut le reconnaître n'a pas obtenu le nombre de participants prévu. Je pense que ce rallye ne se fera plus, cela demande beaucoup trop de travail pour peu de participants. Cela est bien dommage mais a été tenté pour je croyais le plaisir. Tant pis plaisir à y participer avec Claude F5SZG et meilleur score et Robert F1ACV et son XYL à tous.

Malgré un brouillard opaque et même allées bon train sur le parking avec une dé pêche de Gilbert F5BUT fixée sur la boule d'attelage de la 307. Pendant se temps Jean-Louis F5HVS se prépare pour allumer la cheminée à l'intérieur du gîte. Pendant que certains discutent sur le parking, d'autres mettent en place les tables, les chaises enfin tout ce qu'il faut pour que la table soit agréable à tous. De leur coté les XYL commençaient la préparation des amuses gueules



térieur l'ami Claude

F5SZG et Bernard un

SWL s'activaient pour préparer le barbecue. Vers 13h00 le rappel est sonné par Luc F6FCW pour que tout le monde prenne place à l'intérieur bien au chaud pour prendre un punch préparait par Eliane l'XYL de Luc F6FCW histoire de faire monter la température de qq degrés de plus. Les XYL se sont dévouées pour faire les serveuses pour nous servir

les entrées fort copieuses, tandis que dehors un peu plus au frais Hi, Claude et Bernard commençaient les grillages. Entre les entrées et les grillades petites pause qui permit à nos amis palois et gersois de nous raconter quelques histoires qui ont bien fait rire.



moins cela a le mérite d'avoir

Merci à ceux qui ont pris F5OHJ affichant le en deuxième place. Bravo

un peu de pluie, les discussions monstration de l'antenne canne à



Mais déjà Claude et Bernard nous amenaient les premières côtes grillées à point dans une odeur qui nous faisaient saliver avant de faire aller les mandibules. Gilbert F5BUT notre trésorier (hi) a vu large et il y a du rab à qui le demande. Mais, déjà à ce stade les estomacs sont bien calés. Arrive le fromage comme se doit de terminer cet excellent repas.



Et puis nous passons au dessert avec une belle

surprise en voyant arriver Thésy l'XYL de Gilbert F5BUT avec un énorme gâteau à la broche fait maison. Après un découpage dans les règles de l'art chacun put en déguster plusieurs morceaux. Un bon café pour faire descendre toutes ces bonnes choses et nous éclaircir la voix. A ce moment là, le chef de chorale se fit entendre en la personne de Roger F6BOL suivi de près par Claude F6DJB pour entamer quelques chansons bien de chez nous et bien entendu tout le monde s'y est mit pour pousser



tout a une fin et il est temps de d'ordre et faire le ménage pour aussi propre qu'à notre arrivée. à toutes en espérant vous revoir. Merci aux om du 64, 40 om du 65 cela fait bien plaisir.



la chansonnette. remettre un peu que le gîte soit Merci à tous et

trouver l'an prochain peut-être plus nombreux et 32 et 31 de votre présence aux cotés des 73 à tous.

Francis F8BNS

Les QSO des Om's du 65

Tous les samedis à 14h00 qso de section VHF sur 144,220 MHz en BLU.

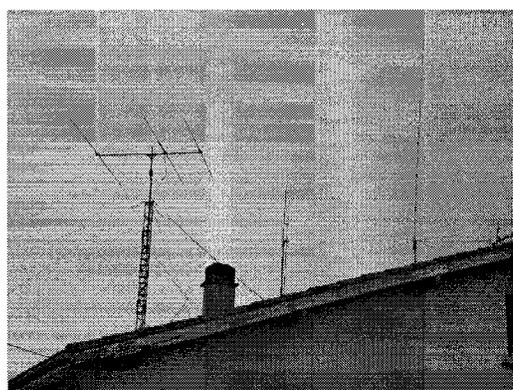
Tous les dimanches matin à 11h00 qso du 65 sur 3,764 MHz en BLU animé par F6FCW et retransmit par le transpondeur de F5BUT sur 145,225 MHz en FM.

PARCOURS D'OM

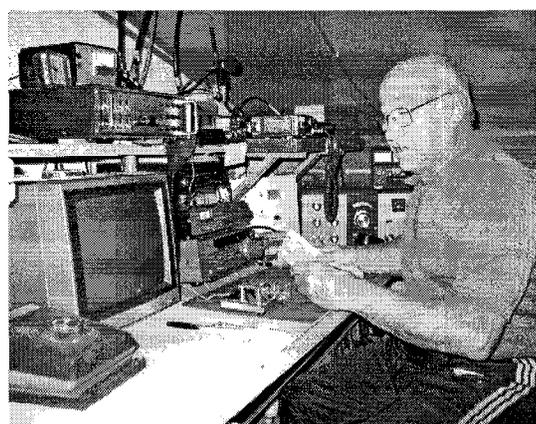
Aujourd'hui c'est notre ami Claude F5SZG qui s'est prêté au jeu de mes questions pour que l'on découvre cet om discret.

Né à Bours dans les années 30, il y suivra une partie de sa scolarité, pour ensuite rejoindre celle de Voltaire à Tarbes jusqu'en 1949. Il réussit le concours d'entrée à l'Arsenal de Tarbes où il passe les trois premières années à l'école pour en sortir avec un CAP de tourneur. Et tourneur il le restera bien longtemps dans cette entreprise pour finir en

temps que contrôleur au rang d'ouvrier très hautement qualifié. Cette période fut entrecoupée d'une période de 28 mois



aux au 8^{ème} Régiment d'artillerie (déjà). Une fois rentré à l'Arsenal de Tarbes il apprit sur les



lieux de son QRM pro que des réunions de travail ont eu lieu. Car notre ami Claude avait pris goût à ce qui touchait à la radio.

Il voulait aller plus loin que le 27MHz ou tout au moins faire beaucoup plus de chose. Il se rendit donc au Régiment pour prendre contact et se renseigner pour savoir comment faire pour devenir RA.

Un groupe s'est constitué à la maison des jeunes pour préparer les futurs RA. Les

animateurs en étaient F1BUT et F1FGP et les élèves pour ceux dont il se souvient F5HPQ et

F5SHY. Après une tentative manquée à Toulouse, retour sur les bandes parallèles. Et c'est au

cours d'un qso qu'il a connu celui qui deviendra plus tard F5OHJ Eric. Eric l'a convaincu de reprendre les cours pour la licence et tout au long de ce travail l'a aidé et guidé pour enfin deux

ans à potasser, réussir mon examen à St Lys radio avec la F5 ouf !... Merci Eric. Il a donc tout

naturellement monté sa station avec actuellement sur le pylône une trois éléments CB, accrochée

au pylône une W3DZZ (HF), une antenne en J (VHF). Les TX qui composent ma station sont pour la

HF un FT707 et un 290R2 ainsi que ancien poste à tubes le HW101 de chez HEATKIT ; Voilà cher

ami le parcours de Claude F5SZG Membre du Ref Union (n°50361), membre de l'ED Ref 65 et

membre du Radio Club de Tarbes F5KBC.

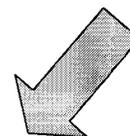
F8BNS sur un commentaire de F5SZG

PENSEZ-Y

Votre adhésion au Ref Union se termine le 31 12 2004 et donc pensez à la renouveler le plus vite possible. Le Ref Union est la seule association représentative des radioamateurs français auprès de nos autorités de tutelle et de l'IARU. Ce n'est pas le Ref Union qui décide de l'autorisation de telle ou telle mesure (par exemple le 50 MHz) ou élargissement d'une bande (je pense au 40m) mais c'est lui qui monte le dossier le plus complet et qui le défend auprès de nos autorités de tutelle. Un Ref-Union fort est un Ref écouté et la force du Ref se sont nos adhésions. Il en est ainsi dans toutes les associations. Le combat est permanent pour obtenir plus, l'autorisation de F1 et F4 aux bandes décimétriques en est un exemple récent. En ce moment un dossier très important vient d'être déposé auprès du CSA pour le 50MHz. Le travail d'une importante commission du Ref est donc entre les mains des décideurs. Une nouvelle fois le Ref à fait son travail. D'ailleurs il ne se limite pas à ce dossier puisque celui d'Echolinck est aussi en attente de Réponse via l'ART.

Quant à l'Etablissement Départemental Ref 65 représentant le Ref Union dans notre département, il reste l'interlocuteur privilégié entre les radioamateurs, et le ref union. Autre point non négligeable le Ref-Union est en partenariat avec un groupe d'assurance pour des tarifs préférentiels pour tout problème sur nos matériels et aériens. Une assurance est souvent superflue ou trop chère avant le sinistre, jamais après.

Rappel



AG du Ref 65 Hôtel Brauhauban (derrière la mairie de Tarbes)

DIMANCHE 23 JANVIER A 10h00

A vendre Un rotor KENPRO KR400 ensemble complet avec mâchoire, pupitre et 25m de câble. Sacrifié à 250€ état exceptionnel. F6FCW 05 62 95 36 89

A vendre Un mat télescopique type armée, hauteur dépliée 7,5m hauteur, replié 2,7m, poids environ 25kg. Ce mat est en excellent état refait à neuf par mes soins. Prix demandé 225€. à prendre sur place. F8BNS Francis au 05 62 36 51 94 ou 06 20 84 40 37

A vendre Interface packet Nueva Electronica + interface JV Fax prix om. F5BUT tél 05 62 36 34 05

A vendre IC 730 couverture des bandes WARC . Excellent état, prix 310€ F9LU 05 46 44 38 20

Cherche Micro pour tx Président Lincoln (5 broches) F8BNS 05 62 36 51 94

Avec nos meilleurs voeux

DEMANDE D'ADHESION 2005 AU REF 65

NOM Prénom Indicatif

ADRESSE VILLE C.P

Tél gra Tél pro Portable

Adresse internet @

MEMBRE DU REF-UNION OUI NON NUMERO REF-UNION

Je règle la somme de dix euros (10€) à l'ordre du REF 65 que j'adresse par courrier ou à l'AG au trésorier DESPAUX Gilbert 26 rue Loubery 65460 BOURS.

Vous aurez droit à la carte de membre , à la nomenclature annuelle 65, et serez destinataire des divers courriers d'invitations et d'informations comme le QSP65.

Le 11 décembre dernier s'est déroulé à Tours le Conseil Consultatif des Présidents Départementaux du Ref- Union. 75 présents ou représentés, présidents d'établissement départemental, présidents d'associations associées, ainsi que les responsables de commissions ou services avaient pris place, devant les membres du Bureau exécutif, dans la salle de réunion récemment réaménagée. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants et présenté le nouveau BE, élue lors de la dernière Assemblée Générale, le Président Jean Dumur F5GZJ donnait lecture de l'ordre du jour.

Le Point du Président :

Sujets abordés lors de la réunion du 9 novembre avec l'administration (ART, ANFR, DIGITIP, REF-UNION) :

- **Utilisation du 50Mhz :**

Grâce à l'excellent travail de la commission THF et en particulier à F5MAA et son équipe, un dossier très complet sur le sujet a pu être remis à l'ART pour transmission au CSA affectataire de cette bande de fréquence, et étude de tous les cas particuliers d'interdictions afin de lever celles qui n'ont plus lieu d'être. Pour les cas individuels, la commission est à même de répondre sur le motif d'interdiction d'exploitation de cette fréquence par les radioamateurs région par région.

- **Accès aux bandes décimétriques pour les F1/F4 dans les TOM :**

La demande d'accès pour les F1/F4 aux bandes décimétriques à été prise en compte. Un courrier va être envoyé au ministre en charge de ce dossier.

- **Réciprocité des certificats d'opérateurs :**

Demande faite pour obtenir une réciprocité avec des pays non membres de la CEPT avec en exemple la Thaïlande

- **Indicatif spécial (Projet SSETI Express) :**

Dans le cadre d'un projet avec l'Agence spatiale Européenne, l'ANFR a pris en compte un dossier établi par l'Amsat et présenté par le Ref-Union, dans le but d'attribuer un indicatif spécial à un nouveau satellite RA

- **Demande d'accès des FO au 400Mhz et aux modes numériques :**

Réponse qui a été faite : Les FO peuvent utiliser les transpondeurs en fréquence de montée VHF. Pour la modification des textes actuellement en vigueur, l'administration n'est pas favorable à celle-ci au regard de la CMR03 et de la lecture du S25 (et peut être des recours en Conseil d'Etat)

-Problèmes liés au minitel lors de l'examen :

Le parc informatique est en cours de modernisation , l'examen sera mis sur ordinateur dans un délais de 2 à 3 ans. 20 questions obsolètes ont été retirées ou changées depuis la modification des textes.

- **Extension 7Mhz :**

Demande de la mise en application de la CMR03 pour le 7Mhz comme dans certains pays de la CEPT à titre secondaire sans attendre 2009 L'affectataire de la bande 7Mhz étant le CSA, l'ART a pris en compte notre demande et demandé au Ref-Union la fourniture d'un dossier concernant l'utilisation actuel de la portion 7.1/7.2 suivant le modèle de celui concernant le 50Mhz, afin d'étayer notre demande et faire l'étude de faisabilité en fonction de l'utilisation actuel de la bande.

- **Nouveaux indicatifs :**

L'ART transmet les nouveaux indicatifs radioamateurs deux fois par an. Demande à été faite pour les obtenir à notre initiative.

- **Conditions d'application de l'arrêté du 3 mai :**

Des mesures ont été réalisées sur 20 sites radioamateurs par l'ANFR. Elles font ressortir que la totalité des stations contrôlées ont des niveaux de champs électromagnétiques très inférieurs aux limites imposées par l'arrêté. Dans la mesure où les stations sont librement établies (L33-3/5°), les radioamateurs n'ont pas, actuellement, à fournir la preuve que leur station répond aux normes.

- Problème liés aux CPL :

La commission CEM à envoyé 200 lettres aux importateurs, fabricants, fournisseurs etc.. concernant les risques de brouillage existant, liés à l'utilisation de ce mode de transmission, tant pour les radioamateurs que pour les acquéreurs de ces nouveaux systèmes.

Un dossier a également été envoyé aux Conseils Généraux. Il sera mis sur notre site internet.

Le REF-Union a insisté sur les risques de brouillages dans les deux sens et sur les rapports conflictuels qui pouvaient en résulter ainsi que sur la situation au Etats-Unis.

Le Président indique que F2MM, en charge des problèmes CEM/CPL et présent à la réunion, va faire un exposé sur le sujet.

- CFL :

Le résultat de la consultation sera publié en mars 2005 avec très probablement reconduction de la licence

mais avec une bande passante réduite.

- WIFI :

Le dossier concernant le Wifi, réalisé par le Ref33 et F1TE, a été transmis à l'ART. Une demande pour valider définitivement ce type de transmission a été faite, le dossier sera étudié pour nous répondre.

- Guide du Radioamateur :

Le fascicule ne sera pas réédité par l'ANFR. Celui préparé par F3ZZ et dont un prototype a été présenté va donc faire l'objet d'une édition par le Ref.

- Nouvelles technologies : Réseau Voip et Data national norme WIMAX802.16 Réseau Echo-link

L'administration n'est pas opposée à l'étude de notre demande, au développement et à l'utilisation par les Radio amateurs des nouvelles technologies WIMAX, 802/16, Voip, Echo-link, etc.. sous réserve qu'il n'y ai pas d'interconnexion avec les réseaux ouverts au public.

- Arrêté du 4 mai 2004 :

Un nouveau recours au conseil d'état a été déposé par une association et un radioamateur à titre personnel concernant l'arrêté du 4 mai 2004. Ce recours, si il devait aboutir, annulerait les efforts fait par le REF-Union pour permettre l'accès au F1/F4 aux bandes décamétriques sans attendre la refonte des textes et notamment que tous les pays de la CEPT se soient mis d'accord comme le souhaitaient nos administrations de tutelle au lendemain de la CMR03 (voir rapport moral de l'AG 2004)

Devant cette nouvelle attaque portée au monde amateur, les présidents départementaux ont souhaité réagir en votant une motion, à l'unanimité des présents, pour que le REF-Union, représenté par son Président, se porte en recours contre l'annulation du décret du 4 mai 2004.

- Congrès 2005 :

Aucune candidature n'est parvenue, à ce jour, au siège. Dans le cas ou aucun ED ne se manifeste avant le 15 janvier, l'Assemblée Générale aura lieu à Tours à la date prévue : 15 mai 2005

- Carte de membres :

La nouvelle carte de membre à été présentée. Elle fait partie de l'accusée réception de la cotisation et est valable un an. Plus de 800 cartes ont déjà été expédiées.

- 80 ans du REF :

Le REF-Union fêtera ses 80 ans d'existence l'année prochaine. Il a été prévue, pour cette occasion, de créer une flamme pour le courrier qui partira du siège au cours de l'année.

- CDXC /

Le REF-Union à reçu, du CDXC/Clipperton dx groupe, le drapeau qui flottait il y a encore quelques années sur l'ilot de Clipperton. Ce drapeau sera accroché dans le musée.

- AMSAT :

Pour répondre à une demande de l'IARU, faite au Ref-Union, de prononcer une conférence sur les transmissions de télévision numérique par satellites, le Président de l'AMSAT, à réalisé celle-ci au cours d'un séminaire organisé par l'Association des Radioamateurs Algériens (A.R.A) à Alger du 27 au 29 novembre.

Le REF-Union a fait également don à l'A.R.A , d'ouvrages techniques ainsi que de l'adhésion à notre association ce qui lui permettra la réception de Radio-Ref.

Après huit années passées au service de l'AMSAT-France, comme simple membre, puis membre du CA, trésorier, secrétaire et enfin Président, Jean Louis RAULT F6AGR a décidé, à l'issue de son second mandat, de ne pas briguer un nouveau poste au sein de l'association. Ses responsabilités professionnelles en sont l'unique raison. Elles ne lui laissent plus le temps nécessaire pour piloter efficacement l'Amsat-France.

Le Président J.DUMUR le remercie pour les relations qu'il a entretenues avec le REF-Union pendant sa présidence, lui souhaite bonne chance dans sa carrière professionnelle et espère retrouver le même esprit de coopération avec son successeur Le Président demande ensuite à F2MM d'intervenir sur le problème de la CEM

- **Commission CEM**

Un très bel exposé sur la CEM est fait par F2MM, fruit de son travail et de la commission. Il confirme que les nouvelles technologies CPL risquent d'être une menace sérieuse pour nos communications HF. Devant la relative complexité des mesures à effectuer pour justifier d'un cas de brouillage, il souhaite que les régions se dotent d'un ou plusieurs OM formés sur le sujet et en relation avec la commission CEM. L'exposé de F2MM est très applaudi, la reprise du contenu de son exposé dans Radio REF est demandé.

Le Président demande à F1PLX d'intervenir au sujet de la promotion

- **Commission Promotion :**

F1PLX fait le point des travaux réalisés par la commission promotion. Il présente un projet de refonte complet de la plaquette de promotion existante et intitulée « Radio-active » Plaquette destinée surtout aux jeunes et utilisant des bandes dessinées. Une partie de cette plaquette serait laissée libre afin de pouvoir y incorporer des annonces d'événements régionaux ou nationaux.

Le Président demande à F9IQ d'intervenir au titre de la commission financière

- **Commission financière :**

F9IQ indique que faute d'avoir reçu dans les délais les documents comptables la commission ne peut cette fois ci émettre un avis

Le Point du Trésorier :

Etat des dépenses au 30/11/2004 : 486.204 €

Etat des recettes au 30/11/2004 : 510.547 €

Rien de préoccupant actuellement, l'utilisation du découvert autorisé ne se fait que très tardivement.

Cotisations enregistrées 7450 Abonnements 6263 soit environ -200 membres sur un an.

Divers :

UNARAF : Radio-Ref sera traité de manière informatique, dès l'année prochaine, à l'intention des non voyants.

Nomenclature : Toujours indisponible à cause d'une pénurie de papier chez l'imprimeur elle devrait arriver avant fin décembre. Son coût de fabrication sera majoré du fait de l'augmentation des cours du papier. (son prix de vente reste identique).

Questions des départements

La grande majorité des questions a concerné le 50 Mhz, l'extension 7Mhz, la CEM, les CPL, etc.. questions auxquelles le Président a répondu longuement au cours de la matinée. Parmi les autres questions et de manière non exhaustive on peut noter :

- **Le responsable d'un radio club doit posséder la classe 1 CEPT**

- La même législation est applicable au téléphone mobile utilisés en voiture et aux stations radioamateurs

- Un OM n'est pas obligé de suivre un stage de formation pour le travail en hauteur dès lors qu'il entreprend chez lui un montage de pylône. Une assurance responsabilité civile est par contre très fortement conseillée. Le service juridique du REF-Union peut fournir les renseignements complémentaires.

- Le problème cotisation/abonnement a déjà été traité et a fait l'objet d'explications détaillées dans Radio-Ref et auprès des présidents départementaux

- **Problème des intruders** : Question : L'administration ne s'occupe pas de ce qui se passe sur nos bandes si il y a brouillages par des émissions autres que celles provenant de Radioamateurs

Une réponse a été décrite dans Radio-Ref. Si elle est respectée, l'ANFR intervient. Il semblerait que pour le cas évoqué le problème concerne deux présidents de département qui doivent se rapprocher pour lever l'ambiguïté.

- Retard intolérable à la livraison de Radio-Ref : Le président précise qu'il faut garder toujours à l'esprit que Radio-Ref, les commissions, les services, le fonctionnement du siège etc.. sont gérés par des bénévoles.

Ceux qui veulent faire mieux prennent la place et montrent de quoi ils sont capables (par exemple en organisant la prochaine AG ou en entrant au comité de rédaction de Radio-Ref pour rendre moins intolérable le retard de quelques jours dans la livraison de notre revue.) Mais il demeure que certaines expressions, sont, elles, intolérables...au regard des bénévoles que nous sommes.

- Le problème du droit à l'antenne a été évoqué avec certaines actions juridiques en cours dans lesquelles le REF-Union intervient en soutien des OM concernés, dès la fin de ces procédures qui concernent tous les radioamateurs, un point sera fait, notamment en ce qui concerne les réactions à avoir et la position à adopter face à un certaines positions anti-radioamateurs qui se développent.

- Preuve du paiement de la taxe. Comme indiqué sur l'avis de paiement il n'est pas adressé, en général, de reçu justifiant du paiement mais c'est également vrai pour la taxe d'habitation, la taxe foncière, les impôts sur le revenu etc.

- Surcoût d'expédition dans les DOM/TOM : Le problème vient essentiellement de la poste qui applique des tarifs d'affranchissement différents aux français d'outre mer. Ce point sera abordé en BE et CA

- Commission THF/Radio-Ref : F6ETI regrette que malgré de nombreux appels dans la revue et sur le bulletin F8REF aucun OM ne se soit manifesté pour aider la commission lors de la préparation des divers dossiers présentés. L'activité de la commission ne semble intéresser personne. Doit elle alors consacrer du temps à réaliser un dossier pour demander l'application de l'extension du 7Mhz ? F6ETI demande également que les nouvelles départementales et les carnets du Ref-Union soient concentrés sur des points majeurs. Fin de la réunion à 18h

13 décembre 2004

J.HERPIN F5URS
Secrétaire adjt

Meilleurs voeux à tous